

Chômage régional

desservir. L'Est du Québec a-t-il profité des millions engloutis à Gros Cacouna? Ces installations ne servent pas et ne serviront jamais semble-t-il. Est-ce une autre preuve du peu ou de l'absence de consultation ou de collaboration?

Chose tout à fait étonnante, le gouvernement n'a pas réussi à comprendre les réalités du transport de marchandises par conteneurs. Par exemple, le port de Halifax ne rivalise pas vraiment avec celui de Montréal; il rivalise plutôt avec les ports de la côte de l'Atlantique. Il faut le reconnaître si nous voulons mettre au point des programmes intégrés et conformes aux besoins de la région du pays dont la plupart des députés présents à la Chambre ce soir sont originaires. Comme le gouvernement ne l'a pas reconnu, il n'a pas agrandi les installations pour conteneurs à Halifax. Il y a eu peu de collaboration entre le gouvernement fédéral et le gouvernement du Nouveau-Brunswick relativement à l'expansion du terminus Rodney dans le port de Saint-Jean.

Qu'est-ce que le ministère de l'Expansion économique régionale fait à propos de tout cela? Que fait-il pour établir une administration portuaire générale, peut-être conçue sur le modèle de l'administration du port de New-York, qui comprendrait non seulement l'administration intra-provinciale, mais aussi peut-être l'administration interprovinciale. Qu'est-ce que le ministère fait pour revaloriser le chantier de construction navale de Halifax où il y aura 1,000 emplois de moins d'ici septembre ou octobre prochain? Au comité, il y a quelques jours, le ministre nous a dit qu'à sa connaissance, il n'y avait pas eu de discussions à ce sujet depuis trois ou quatre semaines.

Ce sont tous des secteurs où le ministère des Transports et le ministère de l'Expansion économique régionale devraient collaborer étroitement. Malheureusement, il ne semble y avoir aucun secteur où les deux ministères collaborent étroitement. Le ministre pourrait peut-être se pencher là-dessus dans un avenir rapproché.

M. Maurice A. Dionne (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, un député d'en face semble essayer de prouver que son quotient intellectuel est le même que son tour de tête. S'il veut bien s'asseoir et se taire, j'essaierai de mettre un peu d'ordre dans les inexactitudes qui ont été proférées à la Chambre cet après-midi.

● (2150)

J'ai suivi tous les débats d'aujourd'hui en essayant de voir si l'opposition avait de bonnes raisons de présenter cette motion mesquine que la Chambre a étudiée aujourd'hui. Après avoir écouté tous les discours des députés de l'opposition, je dois conclure qu'ils ont dû inclure dans la motion cinq ou six sujets différents car faute de politique à proposer, ils n'auraient pas pu passer la journée à discuter uniquement de l'expansion économique régionale. Ils ont dû parler aussi de politique fiscale, de transports, d'énergie, de commerce, d'expansion économique, et le reste. Monsieur l'Orateur, je n'ai pas entendu une seule déclaration politique cohérente de la part des députés d'en face.

Des voix: Oh, oh!

M. Rodrigue: Parlez-nous du Nouveau-Brunswick.

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Monsieur l'Orateur, voilà un autre député d'en face qui joue les casse-pieds et certains députés ont peut-être une opinion de lui encore plus

mauvaise. Cet après-midi, nous avons entendu l'opposition faire des gorges chaudes au sujet du chômage. Mais personne n'a mentionné que depuis dix ans nous avons enregistré une croissance phénoménale de notre population active et de l'emploi.

M. Alkenbrack: Et du chômage.

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Mais l'opposition préfère ne pas en parler car si elle devait dire quelque chose de positif, elle devrait s'avouer incapable de proposer une formule politique valable.

M. Rodrigue: Dites-nous ce qui se passe dans votre région.

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Le député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow) a vivement critiqué la politique monétaire et financière du gouvernement, mais il n'a proposé aucune solution. Il a reproché au MEER de n'avoir pas répondu aux besoins des provinces et des régions, mais ces critiques prouvent qu'il ne sait vraiment pas de quoi il parle. Au Nouveau-Brunswick, par exemple, il y a actuellement dix accords subsidiaires dans le cadre de l'accord général de développement concernant les routes, l'industrie forestière, l'agriculture, l'industrie, le projet pilote de la région de Kent, les lieux historiques de King's Landing, les grandes routes de Saint-Jean et de Moncton, le tourisme, la planification, les minéraux et les combustibles. Chacun de ces domaines relève du gouvernement provincial. Le gouvernement fédéral accorde à la province un montant total de 150 millions de dollars en vertu de ces accords.

L'honorable député de Halifax (M. Stanfield) s'est plaint que le ministère de l'Expansion économique régionale ne coopère pas suffisamment avec les provinces en vue de développer un schéma d'aménagement pour les régions. Je suis convaincu qu'aucun gouvernement provincial dans la région atlantique ne supporterait ne serait-ce que pendant une minute qu'une partie quelconque d'une autre province bénéficie d'un traitement de faveur aux dépens d'une autre province. Mon collègue, le député de Madawaska-Victoria (M. Corbin), a fait allusion cet après-midi à l'attitude de certaines provinces. Je ferais ainsi remarquer que l'attitude du Nouveau-Brunswick illustre de façon assez classique le point que voulait souligner l'honorable député. Le gouvernement de cette province a demandé au gouvernement fédéral et en particulier au ministère de l'Expansion économique régionale d'apporter un remède à tous les maux dont souffre cette province de sorte que le gouvernement provincial puisse s'en laver les mains. Un ministre provincial n'a-t-il pas en effet déclaré lors d'une réunion publique «J'aimerais bien que le MEER s'occupe au plus tôt de cette affaire pour que nous puissions nous consacrer aux problèmes qui intéressent l'autre partie de la province.» Je suppose que le député faisait allusion à cette situation lorsqu'il évoquait le fait que la province du Nouveau-Brunswick avait deux capitales—Fredericton pour la partie sud de celle-ci et Ottawa pour le nord. C'est le genre de situation que la population du Nouveau-Brunswick ne peut plus supporter indéfiniment.

De façon incohérente comme à l'accoutumée, l'honorable député de Timiskaming (M. Peters) a dit du MEER qu'il balkanisait le pays. Il semble oublier complètement que ce pays a été balkanisé sur le plan économique bien avant que le MEER ait été institué. Il a déclaré que le ministère devient ainsi actionnaire dans les sociétés aidées par le MEER. L'honorable député a-t-il la moindre idée de l'augmentation en